

# Le gouvernement ne veut pas abroger l'indexation

**LUXEMBOURG** - Même en revenant à un index automatique, il n'y aura pas plus d'une tranche par an. «Nous voulons la prévisibilité», dit Bettel.

Réunis au sein d'une tripartite improvisée, gouvernement, syndicats et organisations patronales ont évoqué la question de l'index, hier matin. Le gouvernement a fait part de sa volonté de revenir au mécanisme automatique.

«Une nouvelle qui va dans le bon sens», pour les syndicats. Au contraire, l'Union des entreprises luxembourgeoises (UEL) crie au scandale mais prend acte et veut se concentrer «sur les autres thèmes», selon Michel Wurth.

C'est justement la raison pour laquelle le gouvernement Bettel avait convoqué cette tripartite sur le sujet de l'index. «Pour évaluer une fois pour toute cette question



**Malgré la hausse de la TVA en 2015, l'inflation devrait être maîtrisée.**

afin de pouvoir évoquer d'autres thèmes, comme la compétitivité ou l'absentéisme par exemple, lors de prochaines tripartites», a expliqué, hier, le Premier ministre. L'accord proposé aux partenaires sociaux est le suivant. Juguler l'inflation domestique dans un premier temps et consulter les

partenaires sociaux pour trouver une solution si l'inflation était telle qu'il devait y avoir plus d'une tranche en douze mois.

Pour Xavier Bettel et Étienne Schneider, cette proposition permet d'avoir une certaine prévisibilité pour les entreprises et les syndicats.

Comme l'a souligné le Premier ministre, «ce gouvernement ne sera pas celui qui abrogera l'index, ni celui qui supprimera une tranche».

Du fait de la faible inflation, la prochaine tranche ne devrait pas tomber avant mars 2015. «À ce rythme, même avec la hausse de la TVA, la suivante interviendrait après mars 2016», a ajouté le ministre de la Justice, Félix Braz.

**Patrick Théry**

